



**Colmar**

**La Ville de Colmar**

Ville : 71751 habitants

Chef lieu du département du Haut-Rhin

**recrute**

**pour son service Voies Publiques et Réseaux  
un(e) technicien(ne) bureau d'études d'aménagement de voirie**

**Missions :**

Sous la responsabilité du chef de service et de la hiérarchie administrative, vous êtes chargé(e) :

- de l'élaboration et la conduite de projets structurants (aménagement de voirie, aménagements cyclables, signalisation,...)
- de la conception et réalisation d'opérations d'aménagement, de rénovation ou de mise en accessibilité de la voirie communale
- du contrôle de la réalisation de travaux confiés aux entreprises et de la rédaction des documents de maîtrise d'œuvre (ordres de service, procès-verbaux, constats,...)
- de la coordination des intervenants dans l'acte de construire (concessionnaires, laboratoire de contrôle des travaux,...)
- du suivi et la rénovation ou du remplacement d'éléments connexes (ouvrages d'art, garde-corps, portiques, voies ferrées, chemins ruraux,...)
- de la concertation des riverains et propriétaires fonciers (préparation des documents, présentation, bilans,...)
- de la rédaction des programmes et pièces de marché pour la consultation d'entreprises (travaux, maîtrise d'œuvre éventuelle)
- de la rédaction de courriers
- du suivi administratif et financier des opérations

**Activités complémentaires :**

- participation aux astreintes hivernales (surveillance des conditions de circulation, déclenchement et suivi des opérations de déneigement,...)

*Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service*

**Profil :**

Cadre d'emplois des techniciens (catégorie B) de préférence

- titulaire au minimum d'un diplôme BAC + 2 dans le domaine des travaux publics ou équivalent
- permis B indispensable

**Savoir-faire et qualités :**

- expérience indispensable dans le domaine de la gestion de chantier de travaux publics
- connaissance du code des marchés publics et des règles de la comptabilité publique
- connaissances réglementaires, géométriques et structurelles en aménagement urbain
- bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles
- maîtrise des outils informatiques dont AUTOCAD, Word, et Excel
- rigueur et esprit de synthèse
- sens des responsabilités et intégrité
- capacité à travailler en équipe
- sens du service public

**Spécificités du poste :**

Temps de travail hebdomadaire : 38h30 réparties sur 5 jours travaillés : du lundi au vendredi (avec ARTT)

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser, avant le 05/04/2019 à :

**Monsieur le Maire de la Ville de Colmar**

**Direction des Ressources Humaines**

**B.P 50528**

**68021 COLMAR CEDEX**